



Transport
Canada

Transports
Canada

PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5

11 août 2020

ADDENDA 1

Sujet : Demande de Proposition: T8080-200137
Conception, réalisation et évaluation d'exercices visant à mettre à l'essai les documents
d'expédition électroniques pour tous les modes.

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 1) vise à informer les
soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à
soumissionner. La question et la réponse est indiquées dans l'annexe A-1, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans
l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Natasha Blackstein
Spécialiste désignés des marchés
Téléphone: (343) 550-2321
Courriel: natasha.blackstein@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1

- Q1.** En ce qui concerne l'énoncé des travaux tel qu'il figure à l'annexe A : existe-t-il un budget estimatif ou un budget maximum disponible pour ce projet qui comprend un total de cinq (5) exercices au maximum ?
- R1.** Nous comprenons que le coût de chaque exercice variera en fonction du lieu et du scénario à tester. Par conséquent, le budget maximum disponible pour chaque exercice est de 80 000 \$, ce qui comprend les frais de déplacement, de séjour, les autres frais d'accueil et toutes les taxes applicables.
- Q2.** En ce qui concerne la section 13.0 Obligations de l'entrepreneur (annexe A) Le fournisseur assistera à tous les exercices en personne et assumera tous les frais de déplacement et d'accueil liés au présent contrat.
- a. Veuillez préciser l'exigence d'assister et de tenir tous les exercices en personne en tenant compte des restrictions actuelles reliées à la COVID-19 sur les déplacements interprovinciaux et des autres directives concernant les rassemblements à l'intérieur.
- R2.** Les exercices se dérouleront conformément aux règles et règlements établis par les provinces individuelles. Selon les règles en vigueur, certaines régions peuvent ne pas avoir d'exercice. Par exemple, s'il existe des restrictions pour les visiteurs entrant dans une province, telles qu'une interdiction de voyager ou une quarantaine obligatoire, un exercice ne sera pas organisé dans cette province.
- En raison de l'incertitude liée à la pandémie, le fournisseur devra se préparer à un exercice qui se déroulera à l'extérieur, à l'intérieur et virtuellement pour s'assurer que les exigences de sécurité sont respectées. Toutefois, le volet simulation doit se dérouler en personne et à l'extérieur, mais si nécessaire, les autres volets de l'exercice pourraient se dérouler à l'extérieur ou virtuellement.
- Il incombera au fournisseur de veiller à ce que les protocoles de sécurité établis par la province soient respectés (par exemple, veiller à ce que le nombre de participants ne dépasse pas les limites de rassemblement, s'assurer que le lieu est suffisamment grand pour permettre une distance de 2 m entre les participants, fournir du désinfectant pour les mains et des masques, etc).
- Q3.** b.) Veuillez clarifier l'exigence selon laquelle le fournisseur doit couvrir tous les frais de voyage et d'accueil associés à ce contrat – les frais d'accueil (p. ex. location d'installations, services de restauration, etc.) doivent-ils être inclus dans l'estimation financière (annexe B, Base de paiement) du projet ?
- R3.** Oui, les frais d'accueil doivent être inclus dans la proposition.